

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2012	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Création d'une Maison de l'entité	€ 1.463.143,11	30/01/2018

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	
Si le patrimoine est loué ² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		Le Règlement communal de location des salles comprenant le montant des redevances a été décidé par le Conseil communal du 7 novembre 2016 et approuvé par le Ministre FURLAN le 29 décembre 2016 ; ce Règlement a été actualisé par le Conseil communal du 20 août 2025.	
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Locations	Montant annuel (2024)	36.095,00 €

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Téléphone	Montant annuel	192,56 €
	Modem	Montant annuel	943,80 €
	Gaz	Montant annuel	10.682,95 €
	Electricité	Montant annuel	14.658,99 €
	Assurance	Montant annuel	1.186,05 €
	Travaux d'entretien (réparations, entretiens annuels, fournitures diverses...)	Montant annuel	6.764,89 €
	Personnel d'entretien	Montant annuel	18.581,08 €
	Amortissement (emprunts)	Montant annuel	25.305,11 €
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	/
Réaffectation des bénéfices	/		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Fonctionnalité améliorée quant à l'accueil d'activités culturelles, associatives, citoyennes, socio-économiques (potentialités accrues pour les festivités, foires, marchés, concerts, salons...).
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	- ouvriers communaux pour entretien - recrutement d'une employée administrative pour la gestion - attractivité et rayonnement de la commune - cohésion sociale et convivialité

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁵ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Réalisation d'un réseau cycliste communal	€ 454.915,23	21/11/2018

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Non	
Si le patrimoine est loué⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ⁷ = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Fonctionnalité du réseau cycliste communal améliorée, tant au niveau de l'accessibilité que du balisage.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	- sécurité et confort des cyclistes - attractivité touristique de la commune

⁷ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁸ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ¹⁰
2019	2019	Séance de Conseil communal du 23/01/2025 : renouvellement du quart communal (10 membres) Séance de Conseil communal du 05/03/2025 : remplacement des membres démissionnaires et modification de la liste des membres effectifs et suppléants représentant la population (32 membres)	21/04/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ¹¹	17/02/2025 – CLDR – Rapport annuel et programmation des projets – Enquête pour activation d'un nouveau projet de dynamique – Budget participatif 2025 (décision)	Nombre de présents	16 membres de la CLDR présents, 9 candidats à la CLDR invités, 9 membres (ou candidats) excusés
	17/04/2025 – GT Patrimoine – Centralisation de la documentation, conditions d'inventaire du PPP et réflexion sur l'organisation d'événements		3 membres de la CLDR, un membre du Collège communal, l'agent relais ODR et un représentant de la FRW

⁹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁰ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹¹ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

	22/05/2025 – CLDR – Etat d'avancement de la MMS et logements tremplins à l'ancienne gare de Perwez – Avis de la CLDR pour activer le projet 2.9 « Création d'une réserve naturelle transcommunale avec Gembloux » – Suivi des 3 projets de dynamique – Suivi des projets de l'ODR – Suivi du BP 2025		27 membres de la CLDR présents, 5 membres excusés
	10/09/2025 – CLDR – Comité de suivi du Budget participatif 2025 – Analyse des 8 projets reçus – Etat de la composition de la CLDR et suivi des projets du PCDR		28 membres de la CLDR présents, 6 membres excusés
	10/09/2025 – GT « Accueil des nouveaux habitants » – Réunion de travail sur le projet des « ambassadeurs » de la CLDR pour la présentation du service lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants du 20/09/2025		6 membres ambassadeurs de la CLDR présents, un membre du Collège communal, l'agent relais de l'ODR, deux représentants de la FRW 1 membre ambassadeur de la CLDR excusé
	27/11/2025 – CLDR – Présentation de l'avant-projet « Maison de village au club des jeunes des TLB » - présentation de la fiche actualisée « aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux » pour décision de demande de subsides DR – Composition CLDR : appel à candidatures – Résultats et suites Budget participatif 2025 – Suites du projet des ambassadeurs : communication et élargissement		22 membres de la CLDR présents, 11 membres excusés Invité : bureau d'étude A.A.U.M.

	18/12/2025 – GT Nature – Présentation des projets communaux réalisés pour la Nature ou en cours de réalisation – Brainstorming pour des idées de projets à mener en 2026, ainsi qu’au sujet des fiches 2.14 et 2.9		15 participants (dont 5 membres de la CLDR), un membre du Collège communal, l’agent relais de l’ODR, un représentant de la FRW
--	--	--	--

Réflexion sur l’opération de développement rural	
	En 2025, les travaux de la CLDR ont été marqués par une reprise « post-élections communales » et de nombreuses réunions porteuses et constructives. Concernant la composition de la CLDR : - Le Conseil communal a désigné un nouveau « quart communal », composé de 10 membres, en sa séance du 23 janvier 2025 ; - Suite à un nouvel appel à candidature citoyen clôturé le 19 janvier 2025, le Conseil communal a désigné, en sa séance du 05 mars 2025, 13 nouveaux membres CLDR hors quart communal et placé un citoyen en réserve, portant la part citoyenne à 32 membres (42 membres au total) ; - 10 démissions de membres ont été enregistrées en 2025. La CLDR s’est réunie à quatre reprises en 2025. Les points principaux traités furent : - Le rapport annuel 2024 et le programme de travail 2025 ; - Le suivi de la mise en œuvre des projets de l’ODR ; - La décision d’activer, d’analyser et de suivre le Budget participatif 2025 (8 projets reçus et analysés par la CLDR, 5 projets acceptés) ; - Le suivi d’activité de trois GT : Nature, Accueil des nouveaux habitants, Patrimoine - L’enclenchement d’un quatrième GT « Pédibus » pour une action pilote qui aurait lieu au printemps 2026.

Concernant les conventions développement rural :

- Fiche-projet 1.1 « Création d'une Maison de Village de Thorembais-les-Béguines » : après une réunion de lancement et une réunion de concertation avec les parties prenantes en juillet 2025, l'auteur de projet A.A.U.M. a travaillé à un avant-projet, lequel a reçu un avis favorable en CLDR le 27 novembre 2025. La convocation à une réunion de comité d'accompagnement a été envoyée au SPW-DDR en décembre 2025 (pour une rencontre prévue en janvier 2026).
- Fiche-projet 1.7 « Cœur de quartier du Ponceau » : un dépôt de demande de convention-faisabilité a été réalisé en mars 2025. Après analyse du projet par le SPW-DDR et la Ministre Dalcq en mars et septembre 2025, le projet n'a pas été retenu par la Ministre, faute de budget suffisant. La Commune souhaite obtenir une nouvelle analyse de ce dossier début 2026, ce projet étant porteur de sens pour le quartier du Ponceau.
- Fiche-projet 2.14 « Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux » : l'actualisation de la fiche-projet a été réalisée en 2025, pour soumission d'un avis à la CLDR le 27 novembre 2025. Ce projet a reçu un avis favorable, moyennant quelques remarques et propositions d'adaptations, qui ont été soumises à l'avis du Collège communal et du GT Nature du 18 décembre 2025. La convocation à une réunion de coordination a été envoyée au SPW-DDR en décembre 2025 (pour une rencontre prévue en janvier 2026).

Concernant le projet 1.2 « Skatepark » soumis à l'avis d'Infrasports en 2024, celui-ci a été mis en suspens sur décision du Collège communal en 2025.

Les projets mobilisateurs suivants ont été poursuivis :

- Le GT « Accueil des nouveaux habitants » (projet 2.11) s'est concentré cette année, à lancer un appel à candidatures et à désigner 7 « ambassadeurs » de la CLDR pour accompagner les nouveaux habitants. Une plaquette de présentation a été créée et le lancement du projet a eu lieu le 20 septembre 2025 lors de la journée annuelle d'accueil des nouveaux habitants ;
- Le GT « Patrimoine » (projet 2.6) s'est réuni en avril 2025 afin d'avancer sur la méthode d'inventaire complet du PPP et la rédaction d'un cahier spécial des charges pour la réalisation de cet inventaire participatif (qui devrait avoir lieu en 2026-2027).
- Le GT Nature de la CLDR (projet 2.10) s'est réuni le 18 décembre 2025 afin de réaliser un monitoring des projets BiodiverCité 2024, d'affiner le contenu de deux projets structurants (réserve transcommunale aux Sources de la Jette et projet de convivialité près de la ferme d'Alvaux) et de brainstormer sur de nouveaux projets pour le développement de la Nature (mouture « BiodiverCité », sur fonds propres communaux).

Le projet mobilisateur « GT Pédibus » (projet 1.8) initialement pensé pour être enclenché en 2025, sera lancé début 2026. Néanmoins, la réflexion communale a d'ores et déjà démarré en 2025 avec un travail de prospection auprès de l'école d'Orbais.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	1.7
Intitulé du projet	« Création d'un cœur de quartier au Ponceau »
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	2026
Numéro fiche-projet	2.14
Intitulé du projet	« Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux »
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2026



[illegible]